

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 30 AVRIL 2026

Délibération n°2026.04.116

Désignation des représentants de GrandAngoulême au Syndicat mixte de valorisation des déchets ménagers (CALITOM)

LE TRENTE AVRIL DEUX MILLE VINGT SIX à 16 h 00, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 24 avril 2026

Secrétaire de Séance: Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **70**

Nombre de pouvoirs: **4**

Nombre d'excusés: **1**

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Sarah AMRANI, Brigitte BANIZETTE, Jean-Luc BEURCQ, Eric BIOJOUT, Karine BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Thierry BOUILLEAU, Catherine BRIE, Michel BUISSON, Jean-Christophe CARDAILLAC, Stéphane CHAPEAU, Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS, Guillaume CHUPIN, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Gérard DESAPHY, Fabienne DOUCET, Laurent DUGUE, Nathalie DULAIS, Matthieu DUSSAIGNE, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Ludovic GERBOU, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Jérôme GRIMAL, Rémi HUMBERT, Thierry HUREAU, Pascal JAUMARD, Sandrine JOUINEAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Daniel MAGNIER, Lionel MAHERAULT, Annie MARAIS, Annie MARC, Stéphanie MARCHAND, Patrick MARDIKIAN, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD-CALMELS, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Mathilde MINAUD, Pascal MONIER, Philippe MONJARRET, Bénédicte MONTEGU, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Coralie PASQUIER, Dominique PEREZ, Thierry PERONNAUD, Yannick PERONNET, Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Calixte ROCHETEAU, Damien RONDEAU, Hugo ROUGIER, Gérard ROY, Morgan VANDESTICK, Maryline VINET, Lucy VIOLIN, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Aurélie ZADRA, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Fadila BOUTAYEB à Benoît MIEGE-DECLERCQ, Frédéric CROS à Gérard DESAPHY, Magali SAINT HILAIRE à Laurent DUGUE, Zalissa ZOUNGRANA à Elise VOUVET,

Excusé(s): Jean-Claude COURARI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260430-2026_04_116-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2026
Notification : 07/05/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 AVRIL 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.04.116**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME AU SYNDICAT MIXTE DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS (CALITOM)

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : NON VENTILÉ

Enjeux : [99999 -9) NON VENTILÉ]

Depuis 2017, GrandAngoulême adhère à la compétence obligatoire « Traitement » du Syndicat de Valorisation des Déchets Ménagers de la Charente – Calitom.

L'article 6 des statuts du syndicat précise qu'il est administré par un comité syndical composé de délégués titulaires et suppléants élus par les assemblées délibérantes des membres.

La représentation au sein du comité est fixée de la façon suivante :

Nombre d'habitants	Nombre de délégués
< à 15 000	3
de 15 000 à 19 999	4
de 20 000 à 24 999	5
de 25 000 à 49 999	9
de 50 000 à 99 999	18
> à 100 000	32

GrandAngoulême est donc représenté par 32 titulaires et 32 suppléants au comité syndical.

Pour ces désignations, l'article L5711-1 du code général des collectivités territoriales précise que « le choix de l'organe délibérant, peut porter sur l'un des membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre de la communauté ».

Par ailleurs, les représentants de GrandAngoulême sont élus par l'organe délibérant au scrutin secret à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour.

Toutefois, en application de l'article L5711-1 visé ci-dessus, l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de leurs délégués au sein d'un syndicat mixte.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

016-200071827-20260430-2026_04_116-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2026
Notification : 07/05/2026

Je vous propose donc :

DE DESIGNER les 32 titulaires et 32 suppléants et suppléantes pour représenter GrandAngoulême au comité du syndicat mixte de valorisation des déchets ménagers (CALITOM).

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Angoulême	Jean Pol GATELIER	Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS
Asnières-sur-Nouère		Bertrand VARAGNAC
Balzac		Baptiste POURBAIX
Bouëx		Francis MILLA
Brie	Fabien GERACI	Joël JOUANNET
Champniers	Michaël LAVILLE	Didier DUCONGE
Claix	Jean Christophe NUHAIN	
La Couronne	Jacky BONNET	Dominique LASNIER
Dignac	Hugo ROUGIER	Jean-François REDON
Dirac	Bénédicte MONTEGU	Pascal LAFENETRE
Fléac	Cécile JUIN	
Garat		Joël CASTEX
Gond-Pontouvre	Gaëlle MENARD	Mathias MORTEAU
L'Isle d'Espagnac	Philippe MAZERE	Séverine PROUX
Jauldes	Karine BOISSIER DESCOMBES	Sébastien BOIVENT
Linars	Ludovic GERBOU	Alain CHATIN
Magnac-sur-Touvre	Isabelle PIERRE	Sébastien DUPRAT
Marsac	Sandrine BOUX	Christophe ROY
Mornac	Francis LAURENT	Gérard BOUQUET
Mouthiers-sur-Boème	Remi HUMBERT	Bruno MARTIAL
Nersac		André LALANDE
Plassac-Rouffiac	Daniel MAGNIER	
Puymoyen	José POIRIER	Jean-Jacques GARREAU
Rouillet-Saint-Estèphe	Gilles MOUSSION	Didier CHAUMEAU
Ruelle-sur-Touvre	Yannick PERONNET	Mathieu GIRAUD
Saint-Michel		Jean-Luc BONNENFANT
Saint-Saturnin	Marcel VIGNAUD	Christophe ROY
Saint-Yrieix-sur-Charente	Aurélie DESCHAMPS	David MERCIER
Sers	Philippe CASANOVA	
Sireuil	Gérard MELLY	Patrick CHAPEAU
Soyaux	Lucile GAILLARD	Jérôme GRIMAL
Torsac	René GEOFFROY	
Touvre	Jacques LAQUEUE	
Trois-Palis	Morgan VANDESTICK	Eddie WOJCIECHOWSKI
Vindelle	Isabelle MOUFFLET	Brice TARRIDE
Voeuil-et-Giget	Damien RONDEAU	Patrick GOGÉON
Voulgézac	Maurice SAGET	Roseline CHAGNAUD
Vouzan	Thierry HUREAU	Julie GAUDOIN

<p>Pour : 74 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0</p> <p>Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur</p> <p>016-200071827-20260430-2026_04_116-DE</p> <p>Accusé certifié exécutoire</p> <p>Réception par le préfet : 07/05/2026 Notification : 07/05/2026</p>	<p>APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</p>
--	---